

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2759

présenté par

Mme Cazebonne, M. Claireaux, Mme De Temmerman, Mme Gayte, M. Kokouendo, Mme Lakrafi
et M. Pellois

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 64, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.